MAÎTRE D'OUVRAGE

ATALYS
157 rue de Chatillon
35200 RENNES
02 99 53 69 37
contact@atalys35.fr
www.atalys35.fr

LA FRESNAIS (35111)
" LA HAMEAU DES FRENES II"

PLAN DE VENTE DÉFINITIF

LOT n°5

Plan de Situation (sans échelle)

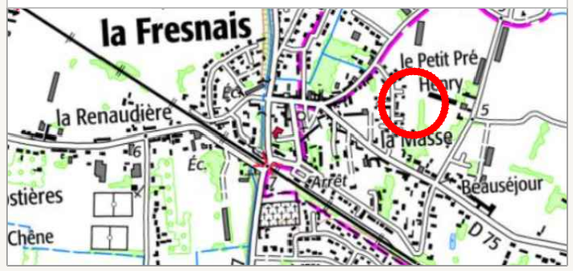

Surface	473 m²
Surface de plancher max Surf. à imperméabiliser max	200 m² 236 m²
Cadastre	B n° 892
Servitude	NON
N° permis d'aménager	PA 35116 21 A0001
Date de l'arrêté	03/09/2021
Dossier	20002–REN–PDV

Plan de Localisation (sans échelle)

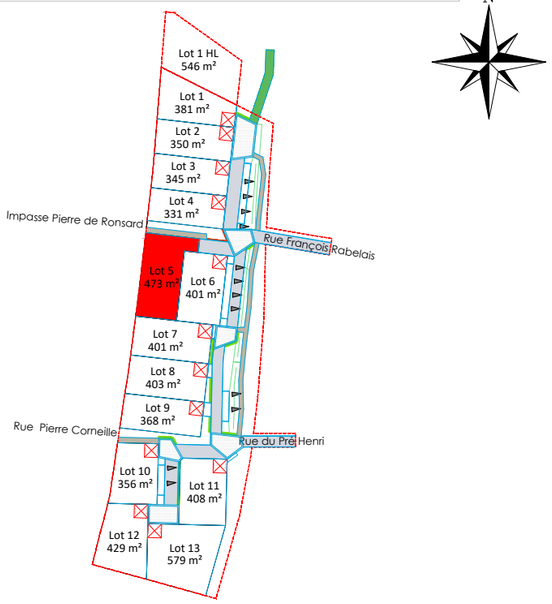

ARCHITECTE

Aude De LESQUEN
11 rue de la mairie
35120 DOL DE BRETAGNE
09.83.31.94.31
aude@lesquen-architecture.fr

GEOMETRE

AGEIS
6A, rue du Bignon
35000 RENNES
Tél : 02 30 96 63 10
Email : rennes@ageis-ge.fr

AVERTISSEMENTS ET OBLIGATIONS

1. Ecoulement des eaux pluviales "Article 640 du code civil" : chaque acquéreur doit supporter sur son terrain l'écoulement naturel des eaux pluviales provenant des fonds supérieurs.
2. L'aménageur se réserve le droit pour toute raison d'ordre technique d'implanter des bornes EDF 400 A ou des bornes pavillonnaires France Télécom sur les lots.
3. La position des ouvrages techniques (branchements, coffrets, candélabres, grillles et végétaux, etc...) est donnée à titre indicatif. Elle est susceptible d'être modifiée par le maître d'ouvrage. La position des ouvrages techniques devra être vérifiée avant le démarrage de la construction.
4. Les cotes de dalle devront impérativement tenir compte des cotes projet voirie de l'opération, afin notamment de respecter les normes PMR visées par le décret n°2006-1658 du 21 Décembre 2006.
5. Les acquéreurs des lots ne pourront s'opposer à la réalisation d'une fondation à l'intérieur des lots, rendue nécessaire pour la pose des bordures prévues en limite de propriété.
6. Les points altimétriques au niveau des lots sont indicatifs. Ils correspondent au levé réalisé avant aménagement d'ensemble du lotissement.
7. Les superficies des lots sont données à titre indicatif. Elles sont susceptibles d'être modifiées après le bornage définitif des lots.
8. En fonction de la topographie de certains terrains, et si le PLU l'autorise, il peut être mis en place par les acquéreurs, sur leur parcelle et à leur charge exclusive, un mur de soutènement afin de pouvoir retenir la terre.

LEGENDE

- Périmètre du lotissement
- Périmètre du lot
- Stationnement, accès en revêtement drainant
- Voie en enrobés (ou équivalent)
- Cheminement piéton cf. permis
- Espaces verts engazonnés (ou équivalent)
- Lots libres
- Plantation en couvre sol, vivaces sur paillage naturel (ou équivalent)
- Zone d'implantation de la construction principale
- Stationnement visiteur
- Parking privé et accès des lots de 5m de large par 5m de profondeur (Position obligatoire)
- Aire de répurgation en béton balayé (ou équivalent)
- Placette en enrobés grenaillé (ou équivalent)
- Arbre projet à planter à la charge de l'aménageur
- Bassin / noue de collecte des eaux pluviales
- Clôture de type 1, située en limite avec la voie de desserte. A la charge de l'acquéreur. (cf. PA10a + PA10b)
- Clôture de type 2, située en limite séparative. A la charge de l'acquéreur. (cf. PA10a + PA10b)
- Fossé de collecte des eaux pluviales existant
- Accroche obligatoire des volumes
- Potelet bois (position et nombre indicatif)
- Aire de répurgation
- Coffrets techniques
- Limite de zone constructible du PPRSM
- 32.83 Altitude terrain naturel
- 32.83 Altitude projet
- Grille EP 40x40
- Tabouret EP
- Tabouret EU
- Rejet des eaux pluviales:
  - via le tabouret de branchement
  - au niveau de la voirie
- Ganivelle bois de 0m50 à 1m20 de hauteur sur poteaux bois + plantes grimpantes
- Barrière chicane bois (en équivalent)
- Candélabre (position et nombre indicatif)
- Orientation du faîtage principal conseillée
- Bande d'accroche obligatoire de 50% minimum de la façade avant de la construction principale

Rattachement planimétrique: RGF93 CC48

Rattachement altimétrique: IGN69

Date d'édition: 06/07/2022

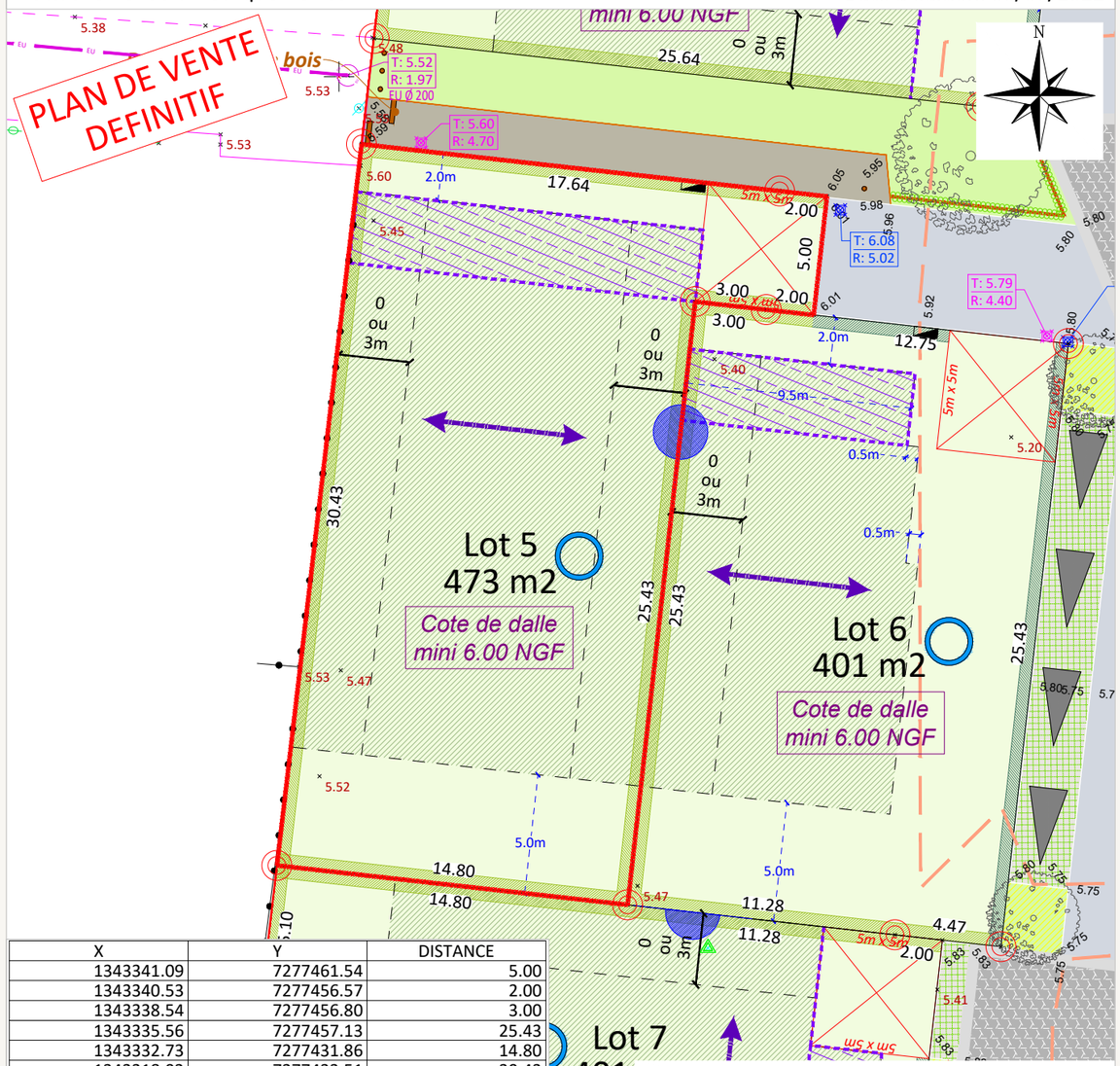

X	Y	DISTANCE
1343341.09	7277461.54	5.00
1343340.53	7277456.57	2.00
1343338.54	7277456.80	3.00
1343335.56	7277457.13	25.43
1343332.73	7277431.86	14.80
1343318.02	7277433.51	30.43
1343321.57	7277463.73	17.64
1343339.10	7277461.77	2.00
Superficie : 473 m²		